

Dans le cadre de sa politique préventive, MUPRAS organise une campagne de vaccination antigrippale pour tous ses adhérents et leurs ayants droits.



C'EST LE MOMENT DE SE RETROUSSER

Dans le cadre de sa politique préventive, MUPRAS en collaboration avec son partenaire l'institut pasteur de Casablanca, organisera une campagne gratuite de vaccination antigrippe en faveur de ses adhérents et leurs ayants droits .

- Date : du 24 Octobre au 30 Novembre 2022, de 08h30mn à 13h00mn
- Lieu : Institut pasteur de Casablanca, adresse : 1, Place Louis Pasteur 20360
- Pièces à fournir : copie de la carte CNI / copie du badge.

Pour les adhérents en dehors de Casablanca et sa région, le remboursement est égal à 100% du PPV, sur présentation de la facture et la vignette jointes à la feuille de soin.

« Pour information, la majorité du corps médical recommande aux personnes vulnérables et souffrants d'une maladie chronique (HTA, diabète, Asthme ...) de se faire vacciner contre la grippe saisonnière »

